DES CAUSES

QUI ONT OPÉRÉ

LA RÉVOLUTION.

Cave
FRC
2959

AVOIR présenté à nos concitoyens l'exposé fidèle de la Révolution, sans en développer les causes, ce seroit avoir dessiné le temple auguste de la liberté, sans en montrer les fondemens. La vérité va bientôt éclairer ce temple; bientôt les mœurs en feront leur asyle, et l'équité, cette fille des dieux, y conduira la paix et la prospérité. François, qui voulez jouir des biens et des droits imprescriptibles de l'homme, cherchez avec nous par

quel effet subit, le feu sacré de la liberté s'est allumé dans vos cœurs ; cherchez avec nous par quelle force irrésistible et secrette le despotisme, qui enchaîna vos aïeux durant tant de siècles, vient de fuir éperdu, plein de rage, errant dans les plaines de Galicie, de Rome, et sous les murs de Vienne et de Moskou. En arrachant d'une main hardie le voile de la vérité, qui nous cache les loix immuables de la nature, et la chaîne des événemens qui, parmi nous, ont fait naître la liberté, nous aurons montré son histoire, et nous l'aurons à jamais fixée parmi nous. Nos neveux pourront y apprendre, s'il arrivoit que la liberté leur fût ravie, ils pourront y apprendre par quels moyens on peut la conquérir, par quel ordre de choses on peut la conserver, et nos malheurs leur serviroient d'exemple.

Interprète de ces événemens mémorables, le premier, nous les avons tracés avec le courage et la fermeté d'un homme libre; le premier, nous osâmes raconter quelles furent les hostilités des Lambesc et des Besenval; nous dîmes quel étoit le courage des martyrs de la liberté sous les murs abhorrés de l'antre du despotisime, nous fîmes plus; après avoir décrit le spectacle d'un Roi, qui, pour la première fois, parut sans garde au milieu de son peuple, surmontant la répugnance affreuse d'un cœur sensible qui se révolte à l'aspect de l'humanité outragée, nos peignîmes, pour l'instruction des siècles et des tyrans, les horreurs dégoûtantes et les horribles supplices des Foulon et des Berthier ! C'est donc à nous seulement, instruits par les cent voix publiques, foyer central

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

de tous les actes de cette incroyable révolution ; que seul, il appartient d'en completter l'histoire, et notre intégrité doit répondre de notre courage et de notre fidélité.

Trompés par les loix éternelles et cachées de la nature, souvent les princes, en croyant diriger les peuples à leur gré, les conduisent vers un but contraire. Nos anciens ducs, nos antiques barons et nos vieux comtes, ne se doutoient guères que les arts qu'ils protégèrent pour se débarasser du poids de l'existence de leurs inutiles vassaux, et se procurer de nouvelles jouissances, ils ne se doutoient pas, ces vieux comtes, que les arts un jour, en développant l'industrie, leur enlevroient aussi jusqu'au dernier esclave ; ils ne se doutoient pas que ces esclaves, devenus à leur tour tributaires des rois, anéantiroient à jamais la féodalité ! Non, sans doute, ils ne s'en doutoient pas, nos vieux comtes ! Et Louis XIV se douta moins encore, que les arts, les moyens séducteurs, qu'il mettoit en usage pour enchaîner les françois, répandoient, dès ce moment même, les semences inconnues de la liberté. Depuis le règne de François Premier, des guerres cruelles avoient désolé la France ; Richelieu l'avoit teinte du sang des françois, et Louis XIV, aiguillonné par les succès du citoyen de Hollande devenu roi d'Angleterre, crut devenir plus grand encore, s'il pouvoit, en enchaînant les peuples, leur faire chérir l'esclavage : ç'eût été, en effet, le triomphe du despotisme, et le dernier avilissement de la nation ! Louis sut couvrir ses chaînes de fleurs, il prodigua la magnificence, la

pompe des fêtes et les plaisirs, il rappela l'antique chevalerie et les amours; il prêcha d'exemple, et la Valière fut son idole; il commanda au génie d'enfanter des prodiges, et Corneille parut; il appella dans sa cour tous les arts, tous les génies; Molière, Lully, Quinault, le Brun, Mignard, le Poussin, le Pujet, Perrault, le Notre, produisirent des chef-d'œuvres; et cette cour fut un temple enchanté. *Nec pluribus impar* fut la devise caractéristique du despote; alors, naquit le dangereux et méprisable esprit d'imitation : la France entière l'adopta; elle prit part à ces espèces d'enchantemens, et les François, enivrés de songes, chantèrent leurs amours, leurs maîtresses et leur roi; alors la raison s'endormit, la liberté depuis long-tems n'existoit plus, la vérité s'exila, et sous le nom de politesse ou d'esprit, la flatterie, le mensonge, l'orgueil, l'esclavage et les vices prirent leur place. Combien les ambitieux savent tirer parti des foiblesses humaines! le Roi sentit que les jouissances de l'amour énervoient les ames et leur enlevoient un grand caractère de fermeté républicaine, et dans sa cour, tout respira l'amour, les plaisirs et les songes. Ce ne fut point encore assez pour Louis XIV; incertain de régner par les arts, il voulut que la force consolidât son autorité. Richelieu avoit anéanti tous les pairs et les grands vassaux de la couronne; par là, nul dans le royaume, autre que le Roi, ne possédoit le droit d'armer une province; ainsi Louis XIV ne redoutoit plus la puissance des princes, mais il voulut aussi asservir les peuples; et des armées nombreuses bien discipli-

nées, sous le prétexte insidieux de défendre nos forts, servirent d'instrumens de vengeance ou de haine au despote, pour lancer des châtimens contre des provinces mécontentes, lorsque la vérité ou la raison cherchoient à paroître. Ce Roi fit plus encore, tandis que Colbert favorisoit les manufactures, le commerce, les arts qui enrichissoient la France, les richesses qu'ils produisoient étoient prélevées par les impôts, & ne servoient qu'à soutenir des armées formidables: ces armées effrayèrent nos voisins; ils furent forcés de se défendre. De là naquit cette balance politique qui apprit à tous les rois de l'Europe, que pour l'affreuse sécurité du despotisme, il leur falloit conserver, même en tems de paix, de puissantes armées. Ces despotes conçurent bien que les peuples seroient obligés de nourrir cette innombrable quantité de soldats, de subvenir à toutes les dépenses qu'ils nécessitoient: mais ce ne sont pas les peines des peuples qu'ils vouloient épargner; pourtant ce sont les dépenses de ces nombreuses armées qui ont porté si loin le *déficit* de tous les grands états de l'Europe, l'Angleterre seule exceptée! Les Anglois, plus sages que les autres peuples, ont sagement décidé qu'en tems de paix, excepté ce qui importe à la garde des côtes & des frontières, le reste de l'armée est une force oppressive, une arme dangereuse dans les mains des rois, pour détruire la liberté. Ainsi les François, sous le règne de Louis XIV, étoient plus chargés d'impôts que jamais ils ne l'avoient été; (1) mais aussi ils étoient

(1) Sous les rois de la première & de la seconde race, les françois ne payoient point d'impôts seulement à certains jours de l'année; & lorsque les rois marioient leurs filles, ou que leurs fils étoient armés chevaliers, leurs sujets leur

plus industrieux, plus laborieux ; ils produisirent plus de richesses réelles, & ces richesses servirent à soudoyer le soldat qui les enchaînoit & le courtisan qui les mépriſoit ; la nation travailloit, s'évertuoit à forger ses propres fers. Depuis quinze siècles, le clergé n'avoit cessé de multiplier les rêves mystiques & d'absorber la raison des peuples ; les songes monastiques étoient encore dans toute leur puissance. Que l'on juge si le despote accueillit ces moyens, pour appuyer ses criminels desseins ; aussi employa-t-on la puissance royale pour soutenir la haine des jésuites contre Port-Royal ; on accueillit les moines & les prédicans ; tout ce qui l'approchoit prenoit le ton monachal, tout, jusqu'à ses maîtresses(1). Les non-catholiques, par leur éducation même, jouissoient de quelqu'ombre de raison : on les regarda comme dangereux, & ils furent traités en ennemis : mais lorsque le Pape voulut contrarier les vues du Roi, il le fit menacer de faire assiéger le Vatican, tant le Roi dédaignoit la puissance religieuse, dès qu'elle ne favorisoit pas ses vues despotiques. Ainsi sortant des longs siècles d'ignorance, les premiéres étincelles

---

faisoient quelques présens, dont ils se contentoient pour l'entretien de leurs maisons ; le surplus de leurs dépenses provenoit de leur domaine. Ainsi, jusqu'à Philippe-le-Bel, qui établit une espèce de capitation, un droit sur les consommations, & qui, en outre, osa iniquitablement vendre aux cerfs une liberté illusoire ; il n'y eût aucun impôt, si ce n'est en tems de guerre, que l'on préleva, du consentement des *placita*, ou chambre des pairs, des sommes, une fois payées, pour la défense commune du royaume.

(1) On sait que madame de Maintenon étoit dévote à l'excès, & que la belle la Vallière, espérant encore flatter les vues de son auguste amant, se fit carmelite.

des lumières & du génie furent recueillies par le tyran & ſes miniſtres, pour aſſervir les François, & les plonger à jamais dans le plus adroit & le plus abſolu deſpotiſme. Les voiles de l'ignorance couvroient la terre depuis la mort de Pompée ; la liberté en deuil s'en étoit exilée depuis dix-huit cens ans, la ſuperſtition & l'imbécillité régnoient en ſouveraines ſur tous les peuples. D'où pouvoient donc naître les lumières ? car ſans elles point de liberté ! Francois, qui auroit cru à cette époque, qu'un ſiècle après, dût arriver le réveil de la liberté ? Qui l'eût prévu, ſi ce ne fût peut-être le grand Corneille & Fénélon ? oui les premières idées de la liberté ſe retrouvèrent dans les tragédies de Corneille, & les plus violentes ſatyres du deſpotiſme dans Télémaque. Qui croiroit que la Moïſade ait été le type du génie de Voltaire. (1) Louis XIV encouragea les arts & les lettres, pour diſtraire les François de l'examen des droits du prince ; auſſi eut-il grand ſoin de créer des inquiſiteurs de la penſée, des cenſeurs royaux, des académies à ſes gages, leſquelles dépendoient de ſes volontés ; en conſéquence, aucune vérité utile ne pouvoit percer juſqu'aux peuples ; alors les arts & les lettres ne furent occupés que du développement des paſſions & des folies humaines ! Pour les peindre efficacement, on inventa de puériles codes ; chacun voulut ſentir, nul ne voulut juger ; l'eſprit fut accueilli, vanté ;

(1) La Moïſade eſt un petit poëme de J. B. Rouſſeau, contre les préjugés qu'établit Moïſe ; Arouet, à trois ans, le récitoit par cœur ; l'abbé de Châteauneuf avoit pris la peine de le lui inculquer dans la mémoire : auſſi Voltaire, durant toute ſa vie, écrivit-il contre les préjugés, tant les premières idées ont d'influence ſur le reſte de la vie.

la raiſon devint ennuyeuſe, & les cenſeurs royaux eux-mêmes s'enſevelirent, avec la nation, dans les ombres de l'ineptie & des futilités ; auſſi par la ſuite un brevet de cenſeur devint-il un *brevet de bétiſe*.

Cependant les François, ſauf les bulles papales, les jubilés, les reliques, les indulgences, les ſubtilités des hordes jéſuiſtiques, ſcholaſtiques & myſtiques, ſauf les guerres dont les accabloient l'orgueil, l'ambition, ou les caprices du Roi, ſauf les impôts énormes qui croiſſoient ſans ceſſe, ſauf les vexations des grands, de leurs officiers, & des tribunaux, les François, dis-je, toutes ces cauſes exceptées, ne pouvoient ſe plaindre ! Ils aimoient leur roi, ils le crurent le père de leur grande famille, & tout leur ſuggéroit cette erreur. Il eſt dans la nature des hommes, que les malheureux cherchent une conſolation, tandis que l'ignorance cherche une divinité ; la nation étoit opprimée, elle étoit avilie, il lui falloit un protecteur, il lui falloit une idole, elle choiſit ſon roi.

Les Médicis, pour le malheur de la France, c'eſt-à-dire, Catherine, avoit diviſé les provinces pour y placer des bureaux de traites ; Louis XI, qui fut le bourreau de tant de ſes ſujets, & qui, le premier, prit le titre de roi très-chrétien, Louis XI avoit rendu les impôts permanens ; François premier avoit le premier auſſi créé des offices de judicature à vie ; à chaque règne, alors, on les revendoit ; Henri IV rendit ces charges héréditaires, & Louis XIII, en en créant conſidérablement de nouvelles, trouva encore ſoixante millions (1) ; & Pontchartrain, intendant des finances

(1) L'abondance des métaux précieux ayant triplé main-

de

de Louis XIV, après avoir fait porter à la monnoie la vaisselle du roi, & fait briser à Versailles les ornemens d'or ou d'argent qui décoroient les appartemens, créa à-peu-près toutes les charges existantes maintenant; enfin il en recueillit environ pour trois cents cinquante millions, sans compter la capitation & les autres impôts qu'il établit ou continua, & dont le nombre, sous l'enfance de Louis XV, se montoit à près de dix mille: tandis que plus de soixante mille personnes étoient occupées d'en faire le recouvrement (1). Enfin, la dilapidation fut telle, que lorsque Desmarets fut nommé contrôleur-général, il n'y avoit de fonds libres que vingt millions, & les dépenses pour l'année se montoient à six cents soixante-douze millions. Jugez quel étoit le bonheur des françois! Ce n'étoit pas sans motifs qu'ils cherchoient des consolations; mais leur roi leur tenoit lieu de tout.

Ainsi les armées qui, avant Louis XIV, se congédioient après la guerre, restoient sur pied durant la paix: la vénalité des charges, les anticipations, les emprunts, les dix mille impôts, les déprédations des cours, les charges lucratives, & les cent mille & un gaspillages du despotisme avoient accablé le peuple de tous les maux: il travailloit premièrement pour ses maîtres, il n'avoit pas le tems de songer à lui, & le produit de ses labeurs ne pouvoient

---

tenant en quantité depuis François premier, la même valeur de numéraire ne pouvant représenter sous Louis XIII qu'une valeur double d'aujourd'hui: cette somme étoit une richesse effective d'environ cent vingt millions.

(1) Colbert, qui a tout entrevu en administration, & qui avoit fait de si grandes améliorations, avoit eu le projet de réduire les impôts des fermes en un seul.

ſuffire. Quand l'Etat ou le Roi empruntent, ſous quelque forme que ce puiſſe être, c'eſt toujours le peuple qui paye ; lui ſeul produit, car le ſol ſans bras ne donne rien d'utile : mais pour comble de maux, dans les emprunts, les anticipations & les ventes des charges, non-ſeulement le peuple eſt obligé tôt ou tard d'en rembourſer les fonds, mais encore, il faut plus, il faut qu'il en paye la rente, & cette rente accroît la fortune des capitaliſtes & des créanciers de l'Etat, accumule les richeſſes dans un petit nombre de mains, augmente leur inégale répartition, met le peuple dans leur dépendance, & fait marcher à grands pas la nation vers la misère publique (1).

Courbés ſous les triples pouvoirs de la fiſcalité, des vexations deſpotiques, des inquiſitions miniſtérielles, des ambitieuſes chimères cléricales ; les François, en cet état, avoient encore pour ſurcroit de maux, ce qu'on nomme la politique des cours, ou la balance politique des rois, qui n'eſt aſſez ordinairement que la balance de leurs folies. Croiroit-on, par exemple, que les rois ſont hommes, quand on les voit ſe jouer de la vie & des maux des autres hommes, comme ſi ces derniers n'exiſtoient que pour leurs plaiſirs ? Que l'on ne penſe pas que ce ſoit ici ſeulement des ſuites d'inconſéquence ; non, il eſt de l'eſſence du cœur humain de dédaigner celui

(1) Ici l'on ne ſera pas étonné ſans doute des calamités préſentes, après les nombreuſes opérations de finances, de fiſcalité, les énormes anticipations, le lourd fardeau des charges vénales dont nous ſommes accablés & grevés depuis tant d'années : mais on ſera ſurpris peut-être qu'un adminiſtrateur, qui a ſervi l'état avec zèle, ait eu recours à ces moyens, ou du moins qu'il n'en ait pu trouver d'autres.

que l'on n'eſtime pas ſon égal, & de ce funeſte égoiſme naiſſent tous les vices & les maux de l'humanité. Comment des rois pourroient-ils, en effet, attacher un grand prix aux malheurs des autres hommes? Ces hommes ne ſont pas des rois. Louis XIV remplit l'Europe du bruit de ſes ſuccès, il réunit des provinces à ſon empire; mais cette gloire fut teinte du ſang des François. Eſt-il donc rien de plus inſenſé & de plus funeſte que cette balance politique? Peuples, à notre exemple, ne ſauriez-vous vous reſſaiſir de votre pouvoir national? Ce ſont vos bras qui ſont la force de vos rois; créez-vous des loix juſtes, que votre puiſſance militaire ſuffiſe en temps de paix à la garde de vos frontières & au maintien de l'ordre public; ne cherchez qu'à défendre vos foyers, n'ambitionnez point de conquêtes, vous n'en ſeriez pas plus heureux, & dans cet état des choſes, vos mandataires ne ſuivant que vos volontés, ne répandront plus votre ſang au gré de leurs caprices; alors il n'exiſtera plus de balance politique, chaque nation, à l'exemple des Suiſſes & des Américains, gardera ſes foyers; congédiez l'excédent de vos nombreuſes armées, n'ayez que des ſoldats citoyens; ceux-ci ſe défendent mieux & n'attaquent jamais les peuples voiſins. Formez des ligues qui s'oppoſent aux projets des ambitieux; alors tous les projets orgueilleux de vos maîtres ſeront déconcertés; ils ne joueront plus vos richeſſes ſur un diplome, comme les académiſtes jouent les leurs ſur un coup de dez. Alors l'Europe entiere jouira du calme, de la paix & de la proſpérité, les bras ne manqueront plus au défrichement de la terre (1), ils ne man-

(1) La France eſt l'un des pays les moins mal cultivés; cependant il y a dix-huit cents mille arpens de landes à

queront plus aux manufactures, le commerce par les échanges multipliera les richeſſes, & les peuples jouiront d'eux-mêmes & de leurs immenſes travaux (1). François, ſi ce n'eſt aſſez de vous rappeler les calamités que vous ſuſcita ce roi à qui vos ayeux ont donné le nom de grand, voyez ce qu'à coûté le fameux traité fait avec la maiſon d'Autriche, en 1758 (2).

---

défricher, & douze cents mille de marais à deſſécher : que l'on juge d'après cela dans quel état ſont les autres parties de l'Europe?

(1) Rejettons ces préjugés gothiques de l'imbécille deſpotiſme, qui prétend que, ſans la guerre, la population ſeroit trop grande. La France eſt très-peuplée ; mais ſi elle l'étoit dix fois plus, elle nourriroit aiſément ſes habitans, elle ſeroit vingt fois plus riche & plus puiſſante, ſans néanmoins qu'elle eût perdu le droit d'établir des colonies dans le nouveau monde.

(2) On remarquera que, dans ce traité, il ne s'agiſſoit que d'engager l'impératrice reine à renoncer à ce qu'on appeloit ſon droit de *réverſion éventuelle*, c'eſt-à-dire, à laiſſer l'infant dom Philippe jouir du duché de Parme, ſur lequel, ſelon la raiſon & la liberté des peuples, l'impératrice n'avoit aucun droit ; car c'eſt le moins que les princes puiſſent faire, de laiſſer aux nations les droits de choiſir leurs maîtres ; on n'hérite pas d'une peuplade d'hommes, comme on hériteroit de quelques lapins en garenne ; nul homme n'a droit de vendre, de donner, ni d'acheter des hommes : jamais ruſé lapin ne vendit un autre lapin ; cependant, malgré des titres ſi invraiſemblables, voici les conventions que fit avec Louis XV la reine de Hongrie, pour ſe déſiſter de ſon droit : « 1°. qu'il lui ſera payé » durant toute la guerre, chaque année de mois en mois, » & en douze paiemens égaux, la ſomme de huit mil- » lions trois cents quarante mille livres ; 2°. que les ſub- » ſides payés à la Suède, conjointement & par les puiſſances » contractantes, le ſeront dorénavant par la France » ſeule ».

Quand tous les peuples de la terre, ainsi que nous, étoient accablés, courbés sous le plus affreux despotisme, quand l'histoire nous retraçoit à peine quelques nations qui dans la longue série des siècles avoient joui peu de momens de la liberté, quand aveuglés par les préjugés, nous mêmes nous regardions cette liberté comme un bien presque chimérique, incompatible avec la prospérité d'une grande nation; d'où pouvoit donc naître chez nous le dessein d'être libres? Ici, la chaîne des causes est immense! mais la première & la plus importante, après le génie national, c'est l'art de penser; en effet, sans cet art qui distingue l'homme de la brute, tous les peuples pourront secouer le joug d'un despote, mais ils ne conserveront point leur liberté; ils ne seront libres que le jour qu'il sera détrôné; le lendemain ils chercheront un maître.

3°. Que le paiement des troupes saxonnes, à la disposition de l'impératrice, sera fait par la France.

4°. Que le roi de France s'engage à tenir au moins cent mille hommes armés en Allemagne, contre le roi de Prusse, pendant toute la durée de la guerre.

5°. Que les villes d'Ostende & de Nieuport seront rendues à l'Autriche.

6°. Que tous les pays & états du Bas-Rhin, conquis ou à conquérir par la France sur le roi de Prusse, seront cédés en souveraineté à l'impératrice.

7°. Que la Silésie entière, & le comté de Glatz (à conquérir) seront assurés à l'impératrice, *sine qua non*, &c.

Que l'on juge combien ce seul traité a dû être onéreux à la France, & avantageux à la maison d'Autriche? Comment s'est-il trouvé des ministres assez corrompus pour le faire, un roi assez indifférent sur le sort de ses peuples pour le signer? Quoi! pour un seul individu, son parent, on sacrifioit cent mille hommes? On payoit des sommes énormes! .... Peuples, voyez ce que sont les rois!

Quand les Hollandois, au quinzieme siècle, voulurent briser leurs chaînes, ils ne tardèrent point à demander un roi; ils offrirent leur souveraineté à tous les princes de l'Europe; mais aucun n'en voulut. Alors forcés par la nécessité, ils se créèrent un chef, un sénat & des loix, & furent libres enfin en dépit d'eux, du moins autant qu'ils pouvoient l'être, pour n'avoir pu trouver un roi. Mais les François n'en manquèrent jamais, & quoique leur génie impatient, actif & fier, ne pût jamais s'asservir & ramper, même dans l'indigence, sans les soins que prit Louis XIV, de favoriser, d'aiguillonner le génie, pour qu'il lui prêtât des chaînes, les François n'eussent point été libres; & les incroyables efforts du despote pour avilir la nation, furent préciſément les moteurs imprévus de sa liberté. Louis XIV conçut que pour captiver les sens il falloit des spectacles, & bientôt ils furent, après les cérémonies religieuses & les batailles, l'objet important de la nation; le peuple dans ses récréations alloit aux temples, & les grands alloient au théâtre; celui-ci devint l'école des riches, comme l'église fut celle des pauvres. C'est pourquoi parmi nous le peuple végéta si long-tems dans l'ignorance. Mais Corneille retrouva dans l'histoire des Romains, & plus encore dans son ame, ce feu sacré du génie de la liberté; il en fit paroître des étincelles dans les *Horaces* & *Cinna*. Saint Evremont, la Bruyere & la Fontaine invitèrent à penser. Bientôt parut ce génie étonnant, qui nous donna *Œdippe* (1), qui fronda

(1) Que l'on juge des lumières des François de ce tems, puisque l'on regarda comme dangereux ces vers :

« Les prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense,
» Notre crédulité fait toute leur science ».

Aujourd'hui cet axiome ne seroit pas même remarqué.

tous les préjugés, & semblable à Prothée, se diversifia sous toutes les formes. Il nous donna *la Mort de Césa*r, *Brutus*, *Oreste*, *Alzire*, *Mérope* & *Mahomet*. Tous ces écrits respirent la haine des tyrans. Enfin parut ce Montesquieu, si célèbre de son tems, si mépriſé dans le nôtre ! Peut-être s'il vivoit, il nous diroit : mais je n'ai mérité ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Son livre, de *l'Esprit des Loix*, resta presque inconnu pendant dix mois : il fallut une dénonciation de la Sorbonne pour le tirer de l'oubli ; alors il fut célébré, médité de l'Europe entière ; c'est au milieu de l'obscurité que l'étincelle est brillante ! Cependant, Bacon, Locke, Montagne & Newton avoient paru ; Condillac & Mably répétèrent à-peu-près ce que les premiers avoient dit ; Cassini, Haller, Voltaire, & quelques autres, nous firent concevoir ce qu'avoit tracé Newton. Les sciences exactes firent des progrès, & les mathématiques, dans l'histoire de la liberté, ont plus fait qu'on ne pense ; un jour devoit naître, où l'on essayeroit de porter le calcul dans la politique, la morale, & dans toutes les sciences ; c'est ainsi que la raison se forme : le gouvernement sentit dès-lors que les progrès des sciences pourroient nuire à ses desseins, & les seigneurs cherchèrent à admettre les savans parmi eux, afin de profiter seuls & plus sûrement de leurs lumières ; mais il s'établissoit des académies & des laboratoires de toutes parts : l'esprit humain desire impatiemment de vaincre ce qui lui oppose des résistances. D'ailleurs, la célébrité accordée aux découvertes & au génie, aiguillonnoit les ames ; la vérité, la raison & les connoissances, sous le nom de philosophie, osèrent se montrer ; elles

furent persécutées comme elles devoient l'être ; les préjugés ne pardonnent point à la raison : mais Diderot & d'Alembert mirent à la portée de tout le monde, les progrès que les arts & les sciences avoient fait jusqu'alors. Les philosophes furent détestés de la Sorbonne & du Clergé, & cette lutte, cette guerre d'opinions, montra bientôt quel est l'ascendant & la puissance de la vérité & des droits de l'homme sur l'erreur & l'hypocrisie : le Clergé fut battu, & les gens de lettres triomphèrent. Un petit succès en fait desirer un grand : précisément, le livre *de l'Esprit* parut vers ce tems ; dès ce moment, & l'auteur fut persécuté & l'ouvrage condamné au feu ; c'étoit encore la mode de brûler les vérités nouvellement découvertes : mais toutes leurs intrigues ne purent empêcher le succès de l'ouvrage ; & quoiqu'il fût défendu, chacun voulut le lire. Helvétius fut l'esprit le plus profond & le plus juste de notre siècle ; il enseigna la méthode d'aller à la découverte des vérités. Enfin, l'immortel ouvrage de J. J., *le Contrat social*, apporta la lumière ; cependant, il eut bien moins de succès que n'en avoit eu jusqu'alors *l'Esprit des Loix ;* les uns ne l'entendoient pas, les autres le commentoient à leur manière, & en général on le trouva moins dangereux qu'*Emile :* conséquemment, il eut moins de détracteurs. Après J. J. vint Buffon, qui peignit la nature, la fit aimer, la fit étudier, & cette étude montra les œuvres de l'immortel, devant lequel toutes les nations doivent baisser un front respectueux ; cet ouvrage a détruit, peut-être, plus de préjugés que le très-grand nombre de ceux des philosophes. Après Buffon vint Raynal ; son génie, des vérités importantes, l'honneur des persécu-

tions,

tions, firent rechercher les œuvres avec empreſſement; & lui ſeul, de cette foule de génies qui nous ont apporté la lumière, jouit encore du plaiſir de voir opérer ſous ces yeux une révolution à laquelle il a contribué : mais pourquoi ne le voit-on point à l'aſſemblée nationale? Sa préſence & ſa gloire impoſeroient du reſpect aux cabales des ennemis de la nation !

Pendant que preſque toutes les claſſes ſe livroient a l'étude de ces connoiſſances nouvellement acquiſes & à l'art de penſer, la cour & les corps antiques de la robe & du clergé conſervoient leurs préjugés, & mépriſoient ſouverainement les ſciences, les livres & les auteurs. La cour de Louis XV propagea l'orgueil, l'éclat, les vices, les déprédations & l'hypocriſie religieuſe de celle de Louis XIV; ſeulement elle y joignit, ſur la fin du dernier règne, le froid dédain du ſort des peuples & les ſcandaleux excès de la débauche : ainſi tandis qu'une partie de la nation élevoit ſes idées à la hauteur du génie de ſes grands hommes, le reſte s'oublioit dans les crapuleux deſſeins du libertinage, dans les intrigues des fripons & dans les infamantes concuſſions des tributs des peuples. On n'a point encore oublié les proſtitutions de nos libidineux ſybarites, de ces catins titrées qui dépenſoient, en un jour, l'impôt de dix villages, les Terray, les Richelieu, les Maupeou, les Dubarry, les Dutey, & ce fameux prince de Conty qui a enrichi tant de proſtituées, & tant de milliers d'autres qu'il ſeroit trop long de nommer! Mais qui croiroit néanmoins que de pareilles gens méſeſtimoient avec inſolence quiconque ne leur reſſembloit pas? Tel eſt l'effet des déréglemens & du vice, qu'il fait perdre juſqu'aux plus foibles lueurs de la raiſon. Pourtant le faſte de Louis

XIV, ſa puiſſance, ſes plaiſirs, ſes arts, dirai-je ſa politeſſe, les amours & cette galanterie qui plaît à une moitié du genre humain, ſans jamais deplaîre à l'autre ; cette galanterie ſur-tout avoit fixé ſur nous les regards de tous les peuples de l'europe, tous s'intéreſſoient à nos modes, à nos arts & à nos goûts ; nos productions circuloient de toutes parts ; nos livres étoient lus, recueillis avec avidité, par-tout la langue françoiſe étoit parlée ; enfin un tems eſt venu où l'étranger ſouvent a mieux connu nos ouvrages nouveaux, que les François ne les ont connu eux-mêmes : l'europe entière a donc adopté les idées de nos grands hommes auſſi-tôt que la majeure partie de notre nation ; elle va donc ſuivre notre exemple & nos progrès : mais n'enticipons pas ſur l'ordre & ſur le concours néceſſité des événemens & des cauſes.

Les principaux traits du caractère de Louis XV étoient l'oſtentation & la foibleſſe. Les miniſtres de ce tems ne briguèrent de ſi hauts emplois, que pour amaſſer des richeſſes, & commander deſpotiquement à leurs égaux. Quiconque faiſoit remarquer les fautes d'un miniſtre, ou ſe permettoit de répéter une vérité, étoit plongé vivant à la baſtille. C'eſt dans ce tems que celui qui épouſoit une jolie femme, ſe la voyoit enlever, & par une lettre-de-cachet, ſe trouvoit bientôt dans une priſon de force. C'eſt dans ce tems que le Comte de Saint-Florentin, Terray, Maupeou, ne connoiſſoient de loix, que leurs volontés. Le grand inquiſiteur de Sartine pourroit nous dire combien de millions de lettres-de-cachet ont été miſes à exécution : ſes vertueux agens en avoient toujours de prêtes à vendre, leurs poches en étoient pleines ; alors dans les bureaux miniſtériels, on achetoit des places, du mérite, de la no-

bleſſe, des faveurs ; on achetoit la grace d'un aſſaſſin, la vie d'un homme, ſes biens, ſon honneur ou ſa perte ; on achetoit tout, on vendoit tout.

Combien cependant les impôts avoient augmenté depuis un ſiècle & demi : en 1600, les revenus de l'état étoient de . . . . . 16,208,000 l.
& les dépenſes de . . 13,675,000

En 1650, les revenus étoient de 25,482,000
& les dépenſes de . . 27,224,000

En 1695, les revenus étoient de 128,103,000
& les dépenſes de . . 139,010,000

A la mort de Louis XV, ces revenus étoient de 361,820,000
& les dépenſes de . . 225,130,000

Malgré les guerres, malgré les tributs payés à la maiſon d'Autriche, les dépenſes à la mort de Louis XV, étoient encore loin de ſurpaſſer la recette ; cependant durant ce ſiècle & demi l'argent avoit à peine diminué en valeur de moitié tout au plus ; ainſi Henri IV, en ſeize cents, ne pouvoit donc acheter avec ſeize millions, que ce qu'on acheteroit aujourd'hui pour trente-deux millions ; cependant le feu roi, en l'année 1774, recevoit trois cents ſoixante-un millions, c'eſt-à-dire, onze ou douze fois plus que ne recevoit Henri IV. Que faiſoit donc le feu roi de cet énorme excédent? . . . . . Mais les revenus de l'état ſont maintenant de . . . . . 475,292,000 l.
& les dépenſes montent à 531,533,000
c'eſt-à-dire, encore le double & un cinquième en ſus de ce qu'elles étoient en 1774. Pourquoi donc cette horrible & déſaſtreuſe différence? Pourquoi? le voici pourquoi. Sous Henri IV, les penſions ne montoient qu'à . . . . . 1,812,700 l.

Aujourd'hui elles vont encore à . 29,954,000
Sans celle qu'on ne connoît pas.
Sous Henri IV, les dépenses de la guerre & de la marine royale n'alloient pas, année commune, à . 5,000,000
Maintenant elles montent à . . . 139,000,000
D'ailleurs les fermiers généraux ne coûtoient pas 19,511,000
Les ambassades montoient à . . . 200,000
Et aujourd'hui elles coûtent . . . 7,330,000

Ainsi les fermiers & les ambassadeurs coûtent autant à Louis XVI, que deux années de dépense pour tout le royaume coûtoient à Henri IV; car dans les dernières années de sa vie, en 1604, la dépense totale de la couronne ne monta qu'à 10,149,415 l. Dix millions! Que l'on demande à MM. les régisseurs de la caisse d'escompte s'ils voudroient se contenter d'un tel bénéfice? J'en doute. Pourroit-on s'étonner maintenant des plaintes des peuples? Mais examinons quelles ont été les mœurs & la conduite de la cour depuis Louis XV. Les caractères & les actions des princes ne sont point indifférens à une nation, qui a pris l'habitude d'en faire ses idoles, & dont le génie depuis long-temps s'est plié servilement à l'imitation de ce qu'elle appelloit les grands du royaume.

Nous verrons d'abord une jeune princesse qui fixa tous les yeux, qui indiqua tous les plaisirs; la vivacité de son caractère; de son esprit, ses heureuses saillies, sa gaieté, lui gagnèrent tous les cœurs. Bientôt elle vole de plaisir en jouissance, elle semble ne respirer que pour jouir; mais à sa cour on abandonna ce ton de représentation de la vieille cour, on abandonna le respect que l'on devoit à la religion, on abandonna celui que l'on devoit aux loix;

bientôt, dans cette cour brillante, on ne connût qu'un but, le plaisir, & pour l'acheter, il fallut de l'or! Mais examinons quel étoit l'état de la cour, & les personnes qui la composoient, lorsque cette princesse y parut. Un monarque avili dans des orgies crapuleuses, une fille plus que connue, occupant près de lui les estrades du trône, vendoit & distribuoit les emplois, les faveurs; des princes, des grands lui faisoient baisement leur cour, & se plongeoient dans d'impudiques débauches. Les ducs de Villeroi, de Richelieu, de Saint-Florentin, de Fronsac, d'Aiguillon & Maupeou, de la Vrillière & l'abbé Terray, composoient l'élite de la société en hommes; mesdames de Mirepoix, de Tingry, de Valentinois, de Grammont, & tant d'autres de cette espèce, formoient l'élite de femmes! la fureur du jeu, l'excès du vin, tous les libertinages, tous les vices, occupoient de si nobles convives. Dans cette cour, il n'y eut plus qu'une manière de parvenir aux places du gouvernement; ce fut d'être l'instrument des vices, des passions, des princes & des ministres. Faire offre d'une catin, présenter mille louis, faire don d'un oiseau, d'un cheval ou d'un chien, tels étoient les irrésistibles moteurs qui vous faisoient obtenir l'emploi public dû au mérite & aux talens! Trois jeunes princesses arrivèrent dans cette école, que l'on juge de l'éducation qu'elles purent y recevoir!

Si les mœurs & la conduite des princes, dans les états despotiques, ne décidoient souvent du sort des peuples, l'histoire pourroit passer leurs défauts sous silence; mais l'intérêt de plusieurs millions d'hommes ne peut être mis en balance avec celui de quelques individus, dont la folie est de croire que les peuples n'existent que pour servir leurs

passions : qu'ils rempliſſent leurs devoirs, l'hiſtorien doit faire le ſien, il doit compte aux peuples des injuſtices que ceux-ci ne peuvent connoître. Que les princes, que les rois, que les hommes en place ceſſent donc de s'offenſer, lorſque l'on préſente leur conduite & leurs fautes aux yeux des nations, ſans cela la ſociété ſeroit bientôt diſſoute ; d'injuſtices en injuſtices, ils deviendroient, en s'oubliant, les plus méprisables des hommes. Chacun de nous dans la ſociété a ſes devoirs à remplir, plus ils ſont importans, plus ils doivent être acquittés avec exactitude.

Il eſt inutile de dire que la nouvelle cour adopta tous les défauts de l'ancienne ; elle y réunit même ces égaremens de la jeuneſſe inſéparables de la fougue des ſens. Non-ſeulement la nation, ſes beſoins furent regardés comme nuls, mais les principes, la décence, les hommes utiles, les gens de mœurs, tout fut ſacrifié. Un homme flétri par l'opinion publique, parut à la direction des finances ; ſon talent étoit de plaire aux femmes ; ſon eſprit étoit de favoriſer toutes les intrigues & les déprédations ; ſes reſſources étoient de dépouiller les peuples. C'eſt ſous ſon miniſtère que ſe commirent ces énormes dilapidations, qui ont formé le *deficit* immenſe, dont la France aujourd'hui ſe trouve accablé ; alors, ſur un tapis ſe jouoient journellement à Verſailles les contributions de deux ou trois provinces ; alors, au miniſtère, l'importunité, ſans titres, arrachoit les tailles de quatre bourgs entiers, que l'on refuſoit aux ſervices ou au mérite ; alors s'établit une claſſe de gens, dont l'unique métier fut de ſolliciter ; alors, une cour de jeunes princes & de princeſſes avides de plaiſirs, avides de jouiſſances, donnoit tout,

offroit tout pour en obtenir ; ils cherchoient le plaisir dans toutes les classes, de toutes les manières, et dans tous les lieux ; tous les ressorts de la lubricité furent mis en usage ; tout ce que peuvent les arts, furent employés, et bientôt blazé de tout, on ne connut qu'une jouissance, ce fut de se jouer de tout. Que l'on s'étonne maintenant si les dépenses ont doublé, et un cinquième au-dessus, depuis le nouveau règne ! La bonté du monarque a trompé son cœur, nous aimons à le croire : mais de combien de vexations iniques, de maux sans nombre, ce peuple s'est trouvé accablé sous son règne ! il a des frères, et ils n'ont point embrassé son intérêt, l'intérêt de la nation ; il a des frères, et l'un a trahi tous les devoirs, il a attenté à tout. Les princes devroient bien ne jamais oublier que la voix publique et la renommée transmettent à leurs contemporains et à la postérité, jusqu'à leurs actions les plus cachées ! C'est vainement qu'ils dédaigneroient l'opinion puissante des hommes ; c'est cette opinion qui les élève ou les abaisse ; c'est elle qui les maintient ou les détrône ; c'est elle qui couvre leurs tombeaux de louanges ou d'ignominie : la Sémiramis du Nord, celle qui égala ses tragiques desseins, de toute sa puissance n'a pu empêcher que la main du savoir n'écrivît son histoire. L'ambitieux Joseph vainement se tourmente pour empêcher d'écrire la sienne ; la renommée sera équitable. Qui de nous maintenant ne révère Henri IV ? Qui de nous ne déteste la femme de Henri ? Qui de nous ignore que cette Médicis eût tous les vices, connût tous les crimes, et n'eût

pas une vertu? On sait maintenant quel fut le nombre de ses amans, quel fut celui de ses complaisantes; on les cite, on les nomme; Joyeuse, Conchigny, et tant d'autres instrumens de ses amusemens lubriques et coupables sont comptés, sont célèbres dans l'histoire. On connoît ses lascives amours, ses oublis, ses mystères; on connoît ses fureurs, on connoît sa dissimulation, sa haîne et ses vengeances; on connoît l'histoire de sa favorite, conduite en place de Greve; on sait qu'elle trahit son époux, on sait qu'elle trahit son fils; on sait qu'elle voulut faire servir à sa haîne le poison et le fer; on sait qu'elle abhorroit Sully; on sait qu'elle eût voulu réduire les François sous le joug et la domination de sa famille; on sait quelle a dissipé les trésors des peuples, leurs tributs, pour enrichir ces nombreux favoris et ses favorites; on sait enfin quels engagemens secrets, quels sacrifices on fut obligé de faire à son pays, à sa maison, le tout aux détrimens onéreux de la France; on sait les complots, les ligues, les cabales qu'elle fomentoit chaque jour pour accabler la Nation de calamités; on sait que son plus grand desir fut de régner seule; on sait que les états-généraux furent assemblés contre son gré, et qu'elle fit tout pour les dissoudre; on sait.... Dieu! que ne sait-on pas!... Pourquoi faut-il que les princes, qui ne sont élus et choisis que pour le bonheur des hommes, s'appliquent si souvent à faire leur malheur! Les princes seroient heureux s'ils vouloient l'être! Ils s'étonnent ensuite que les peuples instruits de leurs iniquités, accablés de tant de

maux,

maux, se livrent au désespoir, brisent leurs chaînes, & se ressaisissent de leurs droits ! Qu'ils s'étonnent au contraire que l'aveuglement & l'esclavage soient supportés, endurés si long-tems par les nations, en qui réside toutes les richesses, toute la puissance ! Quoi ! les mandataires osent opprimer, enchaîner leurs commettans, & ils s'étonnent de n'être pas les maîtres ! Quel renversement d'idées ! L'esprit humain a quelque peine à le concevoir.

Cependant la guerre d'Amérique, la confédération des Etats-Unis, leurs loix, leur constitution, le retour de nos guerriers retraçoient aux François les idées & les avantages de la liberté : depuis longtems nos nombreux rapports avec l'Angleterre avoient fait germer en nous le desir d'être libres ; les priviléges des nobles, les redevances seigneuriales, le vasselage, les charges excessives que supportoient les malheureux cultivateurs, offroient aux gens éclairés de grands sujets de méditation ; d'un côté des dilapidations innouies & tous les genres de désordres ; de l'autre un peuple plongé dans la plus affreuse misère, réduit de toutes parts à laisser ses champs sans culture, faute d'aisance. Dans les villes, des foules d'inoccupés, des multitudes de bras inutiles, des artisans dégradés par la pauvreté, en un mot, la nation divisée en trois partie ; la prémiére ayant toutes les charges & s'épuisant dans les travaux, pour favoriser les excès, le luxe, & tous les vices de la seconde partie, & la troisième expirant de misère : il falloit donc changer de régime, de loix, puisqu'elles ne favorisoient que le riche, de gouvernement, puisqu'il anéantissoit la population, qu'il détruisoit les richesses, & conduisoit l'état à sa perte : mais le peuple ne

partageoit point encore ces salutaires idées : les lumières, la philosophie & l'humanité s'occupoient de son sort, à son insçu ; il ne pouvoit connoître ces utiles apperçus : ses travaux ne fournissant point à ses premiers besoins, comment eût-il suffi à son éducation? Son ignorance & sa misère l'avoient donc réduit à ce terme de malheur qui met dans l'impossibilité même de le réparer & où il ne reste à l'homme que l'espoir d'anéantir son être ; son existence est une suite de douleurs, alors cesser de vivre est un bien.

Les choses étoient en cet état, lorsque l'administrateur Calonne, pressé de satisfaire aux besoins urgens de la nation, pressé par les dilapidations de la cour, ne pouvant plus emprunter, ayant fait passer la masse du numéraire dans les mains des capitalistes, & ce numéraire ne circulant plus que pour satisfaire leur avide cupidité ; enfin l'administrateur Calonne ayant refondu & diminué la monnoie d'or, ayant créé du papier d'état de toutes les formes, ayant favorisé toutes les espèces d'agiotage; après que le commerce eut été paralysé par un traité de commerce désavantageux à la France, après qu'il eut laissé exporter en Allemagne des quantités de richesses & d'or, cet administrateur se vit forcé, ne prélevant plus rien sur les peuples, il se vit forcé à la fin de l'année 1786, d'assembler les officiers & les grands de l'état, pour leur exposer ses besoins, l'embarras des finances, & leur redemander ce qui, depuis tant d'années, leur avoit été donné de trop ; enfin, pour leur redemander les salaires des peuples, confiés injustement en leurs mains. Le ministre comptoit sur l'obéissance passive des notables, il y compta trop & se trompa.

Les notables furent assemblés le 22 février

1787. On donna beaucoup d'appareil à cette assemblée, afin de la rendre imposante ; on y avoit réuni les princes, la haute-noblesse, le haut-clergé, le conseil du roi, des députés des pays d'états, des parlemens, & les chefs des municipalités des grandes villes du royaume. Après les discours de cérémonial, le contrôleur-général fit le sien ; c'étoit le seul important. Il fit l'apologie des opérations de son ministère, montra que les finances étoient dérangées avant le nouveau règne, avoua que depuis dix ans il avoit été emprunté douze cents cinquante millions, & finit par déchirer le voile qui cachoit l'abyme de l'immense *déficit*. Ce *déficit* jeta l'effroi dans l'ame des notables ; chacun craignit d'en supporter les cruelles suites, & l'administrateur osa ajouter que l'on ne pouvoit plus, ni emprunter, ni imposer davantage, ni anticiper encore, & fort peu économiser. Il finit enfin par proposer d'établir une contribution territoriale, dont personne à l'avenir, ni noble, ni clergé, ne fût exempt, & dont la répartition fût en proportion des biens. Il donna aussi un second mémoire sur la liberté du commerce des grains, qui entroit dans ses vues : mais pour ne pas irriter les évêques, il joignit à cet exposé un troisième mémoire, sur le remboursement de la dette du clergé ; & pour ménager & flatter l'opinion publique, il proposa l'abolition des corvées en nature, l'égalité de la perception de la taille, & l'établissement des assemblées paroissiales, de district & provinciales.

Ces idées ne séduisirent point les notables ; ils redoutèrent de payer des impôts comme le peuple, d'être assimilés au peuple ; enfin, ils se divisèrent par bureaux, demandèrent l'état détaillé des finances, voulurent prendre une connoissance exacte de

ce *deficit* effrayant, & discuter, pour la première fois, les plans qui leur étoient proposés par un ministre.

Remarquons ici que sous les règnes précédens, exceptés les administrateurs ou commis des finances, il ne se trouvoit personne dans la nation qui connût les revenus & les dépenses de la couronne; tant le despotisme ministériel avoit jeté un voile impénétrable sur toutes ses actions: mais depuis trois ou quatre années, M. Necker, jaloux de mériter l'estime de la nation, avoit fait paroître son ouvrage sur les finances; chacun avoit trouvé cette matière si nouvelle, que des femmes même s'étoient appliquées à cette étude. C'est-là, sans doute, un des grands services que ce ministre ait rendu à notre nation. Ainsi, une partie nombreuse de cette nation, lors de l'assemblée des notables, étoit déjà suffisamment instruite pour concevoir toute l'étendue des déprédations commises sous le nouveau règne & sous le précédent. L'opinion publique & les notables accusèrent l'administrateur des finances de prévarication, on le força de quitter le ministère & de fuir dans ses terres, où les peuples indignés cherchèrent à le poursuivre; il y courut le danger de ses jours. Déjà, avant d'arriver au ministère, cet inique administrateur avoit été poursuivi par le peuple, lorsqu'il avoit quitté l'intendance de Metz: l'on voit par-là quels hommes on employoit alors dans le ministère! Mais l'indignation publique accabla cet ex-ministre, le parlement bientôt le dénonça comme prévaricateur; il fut forcé de s'éloigner, de quitter la France; il abandonna ses amis, ses maîtresses, & remit son bien entre les mains de l'une d'elles, madame

d'Harvelai. Alors il passa en Angleterre, par la Hollande ; c'est-là qu'il s'est réfugié depuis.

Pendant ce tems, les notables agitèrent diverses questions, débattirent plusieurs points, firent des projets, dépensèrent de l'argent, & retournèrent dans leurs provinces, sans avoir rien conclu. Ici commence le règne de ce ministre inèpte, l'archevêque de Sens, qui, depuis trente ans, étudioit l'ouvrage des loix de Montesquieu, & qui finit, après avoir établi une horrible inquisition de trente mille espions, par suspendre la justice & les loix dans tout le royaume, par interrompre les paiemens des créanciers de la nation, par occasionner les premiers soulevemens à Paris & dans les provinces, & indigner la nation en se couvrant d'ignominie. Ce fut à Catherine de Médicis & au cardinal de Lorraine, que les François furent redevables de la Saint-Barthelemy ; c'est à M. A. D. & au cardinal de Loménie, que les François devront leur liberté.

La révolution est avancée, il est vrai, dira-t-on, toujours l'oppression, les impôts, l'injustice, soulèverent les peuples, & les forcèrent à des insurrections ; ce fut l'oppression qui chez les Grecs fit chasser les Pisistrates, chez les Romains, la famille des Tarquins ; ce fut l'oppression qui indigna Guillaume Tell contre Giller, & souleva les Suisses contre ce tyran ; ce fut l'oppression qui souleva les Hollandois contre la maison d'Autriche ; ce fut encore la haine de l'oppression, qui fit combattre les descendans de Penn contre les Anglois : l'oppression devoit donc indubitablement nécessiter le même effet en France ; déjà cette insurrection est opéré ; déjà la révolution s'achève, mais enfin que va-t-elle produire ? A quoi aboutiront tant d'efforts ? Les François vont-ils être

libres? Cette liberté s'étendra-t-elle à d'autres peuples? Reſtera-t-elle bornée à la France ſeule? Les François pourront-ils exiſter dans cet état de liberté? En ſeront-ils plus heureux? La proſpérité en ſera-t-elle augmentée? Cette liberté, en ſuppoſant qu'elle exiſte, doit elle un jour diſparoître? Quelles grandes & vaſtes queſtions, l'ame s'agrandit en y penſant!

Preſque tous les peuples n'ont recouvert quelque liberté, que par la néceſſité d'échapper aux guerres inteſtines ou à la captivité; nous, nous recouvrons la liberté par les lumières; c'eſt ce qui fait la perfection de nos loix, c'eſt ce qui eſt cauſe que notre conſtitution ſera plus parfaite que n'a été celle d'aucun peuple. Conſervons la liberté de la preſſe, à qui ſeule les François doivent leurs connoiſſances politiques & à laquelle ils auront encore l'obligation de la dénonciation de toutes les injuſtices de leurs adminiſtrateurs, nous avons de plus que les anciens, l'art de l'imprimerie, une vérité, un principe juſte, une loi ſage une fois imprimés ne pourront déſormais diſparoître de la terre. Vainement tous les tyrans de l'Europe uniroient leurs forces pour en effacer la déclaration des droits de l'homme, ils ne le pourroient plus; c'eſt un ſens nouveau que nous a tranſmis l'imprimerie & que ne poſſédoient pas les anciens: oui, c'eſt avoir découvert une faculté nouvelle que d'avoir inventé l'imprimerie; ajoutons que notre idiome eſt clair, précis, ce qui le rend propre à fixer les idées de nos profondes méditations. Cet idiome a rendu ſenſible les tranſcendans calculs de l'auteur du contrat ſocial; voilà donc des avantages qui réunis à nos lumières ſont puiſſans & inconteſtables. Oui, les vérités que nous allons découvrir, celles que nous devons a nos grands hommes nous reſterons, elles ne peuvent maintenant

s'effacer qu'avec les générations ! Que dis-je ? non, jamais elles ne s'effaceront de la terre. Les vérités utiles sont si puissantes, elles ont si grand empire sur tous les hommes, que ceux qui d'abord étoient gouvernés par la force, le sont bientôt par la raison. Non, rien n'égale la puissance de la vérité, de la raison et des loix équitables; il suffit qu'un homme une fois les connoisse, pour ne jamais les oublier ! Mais tous les peuples nos voisins parlent notre langa e, tous lisent nos livres, tous savent notre idiome, que l'on juge lorsqu'ils auront conçus les principes de la liberté, lorsqu'ils auront apprécié les droits de l'homme, lorsqu'ils sauront que cette liberté est un grand bien, que l'on juge s'ils consentiront à continuer de se laisser dépouiller, enchaîner par des imposteurs et des tyrans ? — Ils y ont consenti jusqu'à ce jour, et depuis des siècles, direz-vous. — Oui; parce qu'alors la nation entière n'étoit point assez instruite pour se créer des loix et se gouverner elle-même; elle n'étoit point assez instruite pour jouir d'une parfaite liberté; il faut que tous les membres, tous les citoyens, tous les individus de la nation, connoissent leurs droits, connoissent leurs devoirs; il faut qu'ils aient tous de la raison, du jugement. — Ces progrès, cette amélioration seront lents à se faire, dites-vous. — Moins que vous ne pensez; la vérité et l'équité sont bien puisantes sur l'esprit des hommes; elles agissent bien promptement, et leur effet est invincible et constant. D'ailleurs, qu'une fois nous ayons établi une bonne constitution, ne servira-t-elle pas de modèle pour toutes les nations ? quelques changemens, quelques loix

753

différentes, la rendront propre à tous les peuples. — Dans tous les pays, dans tous les temps les droits des hommes sont immuables, par-tout ils sont les mêmes : alors brisant leurs fers, chassant leurs tyrans, tous les peuples seront nos frères : déjà le Brabant, l'Italie, l'Espagne, la Hongrie : la Bohême, la Pologne, pour ne pas dire l'Europe entière, ressentent l'influence de la liberté, tous briseront, chasseront leurs idoles. Tous seront libres, oui, tous jouiront de leurs travaux, et bientôt la population augmentera, et la consommation et le commerce. Plus de balance politique, plus de ruses orgueilleuses pour faire égorger des millions d'hommes ; la terre sera cultivée, les manufactures, les arts ne trouvant plus d'entraves, nous offriront de plus grandes richesses, le génie honoré, protégé, nous donnera de nouvelles productions, de nouvelles jouissances, et ceux qui se disent les maîtres des hommes, une fois exilés de leurs trônes, les citoyens d'un pays deviendront ceux de l'univers ; ils banniront les préjugés et sauront jouir des bienfaits de la nature, de l'air pur et des cieux.

De l'Imprimerie Royale.

1791